

Une école coranique clandestine fermée

38 enfants, censés être scolarisés à domicile, y passaient la journée. Les « enseignantes » voilées n'avaient aucune compétence pour donner cours

Avertie par un voisin, la bourgmestre de Molenbeek, Françoise Schepmans, a prévenu la police de la possible existence d'une école coranique clandestine dans une maison unifamiliale à Molenbeek. Lors du contrôle, les enquêteurs ont découvert 38 enfants, de 3 à 8 ans, qui étaient considérés comme scolarisés à domicile.

La commune de Molenbeek a décidé de passer à la vitesse supérieure dans sa lutte contre le radicalisme religieux. Depuis plusieurs semaines, une série d'opérations ont été menées afin de cibler des ASBL, comme l'avait annoncé la bourgmestre dans son plan de lutte contre le radicalisme dans sa commune. Et les premiers résultats concluants viennent de tomber.

Françoise Schepmans (MR) a fait fermer, mardi, une école coranique sur son territoire. Si elle ne

dispose pas des compétences pour fermer un lieu en invoquant le radicalisme, les infractions urbanistiques ont été suffisantes pour signer un arrêté de fermeture.

Mardi, un contrôle a été effectué à l'ASBL « Les P'tits Malins », située Potaerdenberg, 354, à Molenbeek-

Saint-Jean. Sur place, les enquêteurs ont constaté qu'une habitation quatre façades a été transformée, sans travaux, en une école coranique maternelle et primaire jusqu'à la troisième année. L'ASBL avait son siège social à cette

adresse depuis 2012. « Cette école est clairement à vocation coranique. Les enfants y sont placés toute la journée. Il est question de rituel, les inscriptions sont en arabes et vous sentez que c'est un lieu sectaire », commente Françoise Schepmans.

L'endroit se compose d'une cuisine, d'un bureau et de deux classes au rez-de-chaussée. Le premier étage comptait trois pièces

dont deux pour des classes. Deux pièces dans les combles étaient pour les enfants les plus petits. L'atelier arrière avait été transformé en réfectoire et cour de récréation.

100 EUROS PAR MOIS

Au total, ce sont 38 enfants de 3 à 8 ans qui étaient placés dans cette « école » alors qu'ils étaient considérés comme scolarisés à domicile. Dans cette école, on parle de rituels ainsi que d'ablution deux fois par jour. Les bénévoles qui donnent cours étaient couvertes de la tête au pied. « Les bénévoles n'ont aucun diplôme reconnu pour enseigner », précise la bourgmestre. Les parents paient 100 euros par mois pour y placer leurs enfants.

Si la commune de Molenbeek a pu faire fermer cette école, c'est parce qu'elle a constaté de graves infractions urbanistiques. Le lieu ne disposait d'aucun permis d'urba-

nisme, d'aucun signalement, ni d'aucune déclaration. De plus, aucun extincteur ou détecteur de fumée n'était présent. Les lieux ont été placés sous scellés.

Ce contrôle a été fait dans le cadre de l'opération BELFI qui est menée depuis octobre 2014 par la police judiciaire fédérale.

Le projet BELFI a pour objectif de rechercher les fraudes sociales de la part des personnes liées au départ de ressortissants belges vers la Syrie, mais aussi d'effectuer des contrôles dans les diverses associations qui favorisent les départs vers la Syrie.

C'est la deuxième école coranique que Françoise Schepmans fait fermer depuis qu'elle est devenue bourgmestre en 2012. L'autre cas remonte à 2013. Il s'agissait d'une école de devoirs située rue du Niveau dans une maison unifamiliale que plus de 200 enfants fréquentaient le samedi. ●

ISABELLE ANNEET

Et ce n'est pas fini !

Trois lieux de rencontre également fermés

Outre l'école coranique, la bourgmestre de Molenbeek a signé l'arrêté de fermeture de trois autres endroits considérés comme des lieux de rencontre « dont on nous avons décelé des indices de radicalisme », précise Françoise Schepmans. De plus, dix autres lieux en lien avec des trafics de drogue ont également été fermés par

arrêté de la bourgmestre depuis le mois de février.

Parmi les lieux de rencontre fermés, il y a le cas des numéros 42 et 44 de la rue Bouvier, dans le quartier Maritim de Molenbeek. Le rapport d'enquête indique qu'il ne s'agit pas d'une salle culturelle comme indiqué dans les permis d'urbanisme mais d'une école de devoirs où des cours sont donnés à des enfants le week-

end, et d'un lieu de réunion. Des aménagements réalisés sans aucune autorisation. « Quand il est question d'enfants qui fréquentent un lieu, je ne joue pas avec la sécurité », précise la bourgmestre de Molenbeek.

Outre les manquements au permis d'urbanisme, il manque le rapport des pompiers. Et la sécurité laisse manifestement à désirer. Des fils

nus sont apparents, le tableau électrique n'est pas aux normes. Sans compter qu'il n'y a aucun système d'aération correct.

L'endroit ne peut pas non plus être considéré comme une mosquée : on n'y organise pas cinq prières par jour et il n'est pas reconnu par l'Exécutif des musulmans. ●

I. A.

La Sûreté de l'État le confirme

L'Arabie saoudite finance des écoles coraniques belges

La Belgique francophone héberge quatre écoles de confession islamique, reconnues par la Communauté française. Trois établissements du primaire, Al-Ghazali (Etterbeek), la Plume (Bruxelles) et La Vertu (Schaerbeek) qui dispose également de la seule section secondaire islamique belge.

En revanche, plusieurs écoles coraniques fonctionnent en dehors des radars et de la reconnaissance officielle. Des milliers d'enfants s'y rendraient chaque jour mais leur nombre est impossible à chiffrer. Car très peu d'éléments filtrent sur l'enseignement qui y est dispensé, l'identité des personnes

qui y dispensent des cours. Ce phénomène ne se limite pas à Bruxelles, mais concerne « toute la Belgique », comme le souligne Étienne Annaert, délégué permanent au Sypol et membre de la Sûreté de l'État. « Elles n'ont pas pignon sur rue. Ces écoles coraniques sont souvent financées par des groupements étrangers, en particulier d'Arabie saoudite. Nous les identifions via certaines informations qui nous parviennent. Nous observons alors les lieux. Mais ce n'est pas aisé de déterminer si ce qu'il s'y passe est légal ou si les discours qui s'y tiennent sont radicaux ou incitent au terrorisme. A priori, on ne peut pas

empêcher quelqu'un de dispenser des cours s'il le souhaite. »

PLUSIEURS ENQUÊTES

Selon certaines sources bien informées, plusieurs enquêtes sont en cours qui concernent des écoles coraniques.

« La Sûreté de l'État a connaissance d'« écoles » subsidiées par l'Arabie saoudite », confirmait en février Koen Geens (CD&V), ministre de la Justice. « Il ne s'agit pas d'écoles de l'enseignement officiel. Mais bien de centres islamiques qui offrent un enseignement religieux et éventuellement des leçons d'arabe souvent pour un large public constitué d'hommes, de femmes, d'enfants et de conver-

tis. La provenance du financement n'est pas toujours évidente. Cette « subvention » se fait sous différentes formes : soutien financier, soutien logistique, soutien éducatif. »

D'autres établissements existent de manière plus encadrée, bien qu'en dehors des circuits scolaires. « Certaines mosquées ou ASBL organisent des activités parascolaires présentées comme une école des devoirs, ou le prolongement des cours de religion donnés à l'école », précise Pascal Chardomme, de la CGSP Enseignement. « Nous en avons connaissance via les élèves qui en parlent à leurs professeurs. » ●

ADM

Réaction de Françoise Schepmans

« Nous obtenons des résultats »

C'est la bourgmestre de Molenbeek, Françoise Schepmans (MR) qui a décidé de la fermeture de l'école coranique. Une fermeture dont elle se félicite puisqu'elle est la preuve du travail mené ces derniers mois dans la lutte contre le radicalisme.

« Depuis février, nous menons des opérations de contrôle à Molenbeek avec une collaboration entre la police fédérale, la police locale mais également différents services de l'administration comme l'urbanisme. Pour lutter contre le radicalisme, nous avons mis en place une cellule de sécurité in-

tégrée locale. Il s'agit d'une collaboration entre plusieurs services de police et l'administration avec notamment l'urbanisme et les taxes. Cette cellule permet de décrypter la situation de centaines de lieux. La fermeture de l'école coranique est le fruit de cette collaboration sans oublier le renfort de policiers qui a permis d'obtenir des résultats intéressants », commente-t-

elle. La commune de Molenbeek compte plus de 1.500 as-

sociations sur son territoire. « Il y a des grandes ASBL mais aussi une série de petites qu'il faut contrôler et qui doivent rendre des comptes. C'est un travail sur le long terme. »

PROPOSITION DE LOI

La bourgmestre déplore toutefois qu'il ne soit pas possible au maieur de faire fermer un lieu pour radicalisme. « Au niveau local, ce n'est pas dans ses attributions. Mais le MR a déposé une proposition de loi pour confier cette compétence au bourgmestre. Par

contre, un bourgmestre peut exiger une fermeture pour des problèmes d'urbanisme, de sécurité ou de drogue. C'est pour ces raisons que, depuis février, j'ai fait fermer 10 établissements pour des faits de drogue, trois lieux de rencontres pour des questions d'urbanisme et de sécurité et cette école coranique. » ●

I. A.

Des conseils pour les premiers soins**Les policiers formés par les militaires**

Lorsqu'ils sont en mission de sécurisation à Bruxelles, les militaires ont des consignes très strictes. Ils ne peuvent en effet pas sortir sans leur équipement complet. Celui-ci, si l'on tient compte de l'armement, peut peser jusqu'à 40 kilos. Cet équipement comprend également une trousse de soins plutôt ingénieuse dont tous les militaires ont appris à se servir. Une expertise qui n'est pas passée inaperçue dans les rangs policiers.

« *Lorsque le terroriste s'est fait ex-*

ploser dans la station de métro à Maelbeek, le 22 mars dernier, tout le monde s'est mobilisé pour venir en aide aux blessés », explique le commissaire divisionnaire Guido Van Wymersch. « *Mais lorsque nos policiers sont arrivés sur place, ils ont été confrontés à une véritable scène de guerre...* »

Une scène qui en a déconcerté plus d'un. « *Même s'ils ont fait du mieux qu'ils pouvaient, les policiers n'ont jamais été formés à travailler sur une scène de guerre. Les militaires, par contre, bien. Ils ont donc*

été plus efficaces. » Leurs gestes précis et le matériel qu'ils transportent avec eux leur ont permis de sauver des vies.

EXEMPLE À SUIVRE

Le commissaire aurait pu se contenter de ce simple constat. Il a voulu aller plus loin. « *J'ai demandé que les militaires donnent des formations spécifiques à certains de nos policiers. Ces derniers seront à leur tour chargés de former nos policiers.* » ●

N.HN

Les militaires dans les rues**Sur le terrain quasi 24h/24**

Des militaires dans les rues. Depuis une quinzaine de mois, ils ont été chargés d'assurer des missions de sécurisation. Dans le centre de Bruxelles, ce sont actuellement les Lanciers du camp roi Albert de Marche qui sont chargés d'assurer cette mission. Au menu : patrouilles dans les rues commerçantes et sécurisation de bâtiments. Ce travail mobilise fortement tous ces hommes. « *Pour la majorité des militaires, la journée démarre à 5h pour se terminer vers 23h, quand*

« Nous avons une certaine expertise en matière de terrorisme »

ce n'est pas plus tard. Les nuits sont plutôt courtes et depuis le début de cette mission, les jours de congé sont rares », explique l'adjudant-chef Thierry Matagne.

Ces horaires concernent plus spécifiquement ceux qui effectuent des patrouilles dans le centre-ville ainsi que ceux qui sont chargés de la surveillance de certains bâtiments abritant des institutions publiques, des ambassades ou des institutions européennes.

« *Lorsqu'il faut assurer la surveillance du Premier ministre, les militaires sont présents tant qu'il est à l'intérieur du bâtiment. Et s'il doit rester loger, la surveillance sera assurée 24h/24.* »

Les officiers de liaison installés dans les bâtiments de la zone de police Bruxelles Capitale/Ixelles, pour leur

part, travaillent en continu pendant 15 jours, 24h/24 ! Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les informations que les militaires collectent sur le terrain peuvent aider la police. Même si certains veulent voir élargir le cadre dans lequel ils se sentent un peu à l'étroit. « *Via les missions que nous avons menées en Afghanistan, nous avons une certaine expertise en matière de terrorisme* », expliquent-ils. « *Nous aimerions pouvoir la mettre plus en pratique qu'actuellement. Si nous observons un manège suspect, nous devons en référer à la police. Si elle décide de ne pas suivre, cela en restera là. C'est un peu frustrant.* » ●

N.HN